## AU TONKIN

Hanoï, 9 juin. — Une capture importante vient d'être faite dans la province de Nam-Dinh.

Le Pao-Dan a été pris, le 26 avril, par le garde principal Huvry. Ce chef exploitait depuis un certain temps les provinces de Hung Yen et de Nam-Dinh. Il capitaine les pirates indigènes, qu'il rendait moyennant de fortes rançons. C'est lui qui, au mois d'août dernier, avait tué le garde principal Crevier.

L'exécution du Pao-Dan a eu lieu à Nam-Dinh, à 3 mètres sur le terrain de la concession, près du fleuve.

On l'a amené en cage sur les lieux de l'exécution.

La sentence fut lu en la 15e tranchée. De nombreux Européens et une foule considérable d'indigènes assistaient à l'exécution.

Un grand incendie a éclaté dans la nuit du 27 au 28 dans le village annamite de Tuyen-Quang. Le feu a été mis par une bande de cinquante Chinois.

Un détachement de la garnison est immédiatement sorti, sous la conduite d'un officier, et a poursuivi les pirates qui ont laissé un certain nombre de leurs sur le terrain avec des armes et des munitions.

Le village a été entièrement détruit. La poursuite continue.

Le courrier de Haiphong annonce la mort du lieutenant Balmonne, blessé à la tête, le 11 avril, dans un engagement avec une bande chinoise.

## Faits Divers Télégraphiques

**UN DOUBLE ASSASSINAT EN ALGÉRIE.** — Souk-Ahras, 9 juin. — Hier soir, deux négociants moabites revenant du marché de Bou-Hadjar ont été assassinés par les indigènes.

Les moabites de Souk-Ahras sont partis en armes aussitôt.

On craint que ce double meurtre n'ait des conséquences fâcheuses.

**FRANÇAIS ET ALLEMANDS.** — Rome, 9 juin. — Avant-hier, deux Français, l'aéronaute bien connu Godard et son frère, entraient dans la brasserie bavaroise Gambrinus et allaient se mettre à une table, non loin d'un Allemand.

N'ayant qu'une chaise, M. Godard pria poliment l'Allemand de lui en céder une des deux qu'il occupait. L'Allemand refusa avec insolence.

M. Godard lui fit vivement remarquer son insolence ; l'Allemand se répandit en propos grossiers et alla s'asseoir à une autre table, en face de l'aéronaute français. Là il continua à insulter notre compatriote.

Un jeune homme italien crut devoir se joindre à l'Allemand pour provoquer M. Godard. Celui-ci se leva et alla conter l'histoire.

Le jeune homme, pour toute réponse, lui mit les mains sur les épaules.

M. Godard alors le prit par une oreille et le jeta sur une chaise.

Les cris de l'Italien furent entendus dehors. Deux gardiens se présentèrent dans la brasserie et prièrent M. Godard de les suivre.

Celui-ci obéit, et lorsqu'il fut sur le seuil de la porte tous les Allemands qui étaient dans la brasserie se mirent à crier : A bas le Français ! A bas le Français !

M. Godard se retourna et prit à la gorge l'allemand qui l'avait insulté et qui maintenant excitait les autres.

Mais huit Allemands armés de cannes se mêlèrent sur lui et l'assommèrent de coups.

## Nouvelles Étrangères

### Les Crédits militaires allemands

Berlin, 9 juin. — La commission militaire a clos la discussion générale du projet relatif à la demande de nouveaux crédits.

Le général de Caprivi a fait à cette occasion d'importantes déclarations. Après avoir exprimé l'espoir que ces crédits seraient adoptés, il a ajouté qu'en présence de l'agitation et de l'inquiétude causées par l'accroissement des charges militaires, il croyait devoir donner quelques explications.

Si le ministre, dit-il, a exposé dès maintenant le plan de la future réorganisation, c'est parce qu'il a voulu faire preuve de loyauté et de franchise. Avant d'être exécuté, ce plan sera mûrement discuté. Bien que soit, de général de Caprivi n'est pas responsable de l'augmentation des forces militaires. Il faut rechercher cette responsabilité dans le passé.

Les compensations désirées, telles que la réduction de la durée du service, la fixation de l'effectif annuel, ne s'appliquent pas aux projets actuels, mais s'visent des projets ultérieurs. Il est inutile d'en entamer la discussion dès maintenant. Il suffit qu'un vœu soit exprimé à cet égard. Le gouvernement l'examinera soigneusement.

La retraite du prince de Bismarck a influé sur la politique générale, qui n'est pas aussi stable que lorsque cette personnalité « fascinatrice » dominait la situation. Beaucoup de questions sont devenues plus difficiles. Lorsque la situation sera éclaircie, le ministre représente volontiers la discussion. Actuellement il ne peut que continuer la politique de son prédécesseur. Il en est de même du plan du ministère de la guerre, qui est également antérieur à l'arrivée du général de Caprivi aux affaires.

### LE DUC DE NAPLES A BERLIN

Berlin, 9 juin. — A l'heure indiquée, l'héritier présomptif d'Italie, est arrivé, hier, vers 3 heures 1/2 du matin, dans la gare de Potsdam.

L'empereur Guillaume II, entouré de tous les princes et des sommités civiles et militaires, l'y attendaient et lui ont souhaité la bien venue.

Au sortir de la gare, le duc de Naples a commencé par passer en revue la garde d'honneur.

L'Empereur, le prince de Naples et la suite se sont rendus d'abord au palais de la ville, puis au nouveau palais, où il y a eu déjeuner chez l'Impératrice.

Après le déjeuner, Guillaume II et le prince sont partis pour le champ de manœuvres de Bornstedt et y ont passé en revue la cavalerie.

### LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS A PARIS

Voici quel est le nombre des étudiants étrangers qui étaient à Paris :

Allemands, 19 ; Anglais et Ecossais, 151 ; Américains du Nord, 56 ; Centre et Sud-Amérique, 16 ; Autrichiens, 18 ; Belgique, Luxembourg, 40 ; Hollande, 24 ; Canada, 2 ; Chine et Japon, 10.

Egypte, 27 ; Espagne et Portugal, 62 ; Grèce, Roumanie, Turcie, Serbie et Bulgarie, 369 ; Haïti, 4 ; Italiens, 47 ; Maurice, 4 ; Portugal et Russes, 196 ; Suède, Norwège, Danemark, 6 ; Suisse, 40 ; Syrie, Perse, Australie, 4.

La répartition de ces 1,671 étudiants étrangers se fait de la façon suivante, entre nos grandes écoles :

| | |
|---|---|
| Faculté de théologie | 1 |
| — de droit | 182 |
| — de médecine | 729 |
| — des sciences | 90 |
| — des lettres | 37 |
| Ecole supér. de pharmacie | 22 |
| Total | 1,071 |

## L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

**Tentative de suicide d'Eyraud**

La Havane, 9 juin. — Les surveillants se sont aperçu qu'Eyraud avait dérobé sa chemise, l'avait tordue en forme de corde et l'avait enduite de savon pour essayer de s'étrangler.

## Le Mouvement gréviste

### LES GAZIERS DE LYON

**Une ville sans lumière**

Lyon, 9 juin, 6 h. 44 soir. — La ville de Lyon ou tout au moins les quartiers de la rive gauche du Rhône sont menacés de rester ce soir dans la plus complète obscurité, tous les ouvriers de l'usine à gaz de la Guillotière s'étant mis en grève.

Les chauffeurs, les mécaniciens, etc., ont quitté le travail cette après-midi demandant une diminution des heures de travail et une augmentation de salaire notamment sur le décrassages des cornues.

A 3 heures 30 les fours étaient déserts et la délégation des grévistes se rendait auprès du directeur pour exposer les griefs et les réclamations des ouvriers.

Le directeur répondit qu'il en référerait à l'administration centrale.

La Compagnie a immédiatement engagé des manœuvres pour assurer le travail mais on ne sait encore si ce soir la Guillotière pourra être éclairée. Il paraît unique que les grévistes sont en tournée pour amener les usines de Vaise, de Perrache, de Villeurbonne, etc., à cesser aussi le travail.

L'administration prend des mesures pour parer à toute éventualité en cas d'incident.

**Extension de la grève**

Lyon, 7 h. 11. — La grève s'est étendue aux usines de la Guillotière, de Perrache, de Saint-Fons, de Villeurbanne, de Villeurbonne et les grévistes cherchent à englober l'usine de Vaise.

Cependant les réverbères commencent à s'allumer, l'administrateur ayant fait assurer le service par des manœuvres et des soldats réquisitionnés et les gazomètres étant d'ailleurs garnis pour ce soir.

Il paraît que la Compagnie s'attendait depuis quelques jours, mais le mouvement vint à éclater à la suite d'une observation faite par un contremaître à un ouvrier qui se vit infliger quelques jours de suspension.

Les camarades firent cause commune avec lui. Ceci remonte à samedi.

Dimanche, les ouvriers s'entendirent avec leurs camarades des autres usines et aujourd'hui, la grève générale éclatait.

Outre les nouveaux engagés par la Compagnie, le travail a été fait en partie ce soir par les gardiens de la paix envoyés par le secrétaire général de la préfecture pour la police et par les soldats fournis par l'autorité militaire.

A l'heure où je vous télégraphie, l'éclairage public se fait dans de mauvaises conditions, avec vacillement, mais enfin se fait.

Lyon, 9 heures 30. — Les allumeurs ne sont pas complètement en grève, mais la question fournie étant très faible pour ne pas nuire aux consommateurs, on n'a allumé que de rares réverbères sur la voie publique.

Dans certaines rues, on a allumé seulement aux angles ; dans d'autres, pas du tout. L'aspect de la ville est assez lugubre. Dans les grandes artères, les magasins, cafés, etc., ont suffi jusqu'à l'heure actuelle pour donner un peu de lumière, mais à mesure que les boutiques ferment, l'obscurité se fait plus complète.

Les mesures de police ont été prises, mais sur aucun point il n'y a eu d'atteinte à la liberté du travail.

Les pourparlers continuent ; ils portent principalement sur la réintégration de l'ouvrier chassé par un contre-maître de l'usine de Villeurbanne, sur la prise en considération des heures de travail, mais pas du tout sur l'augmentation de salaire.

### A Saint-Etienne

St-Etienne, 9 juin. — Ce matin trois mille ouvriers sont en grève et on croit que les autres suivront demain le mouvement.

Une foule énorme stationne en ce moment devant la bourse du travail, où on procède à la nomination de délégués chargés d'aller demander au préfet son intervention.

Les revendications des grévistes sont celles du dernier congrès de St-Etienne.

## Chronique du Sport

### TIR AUX PIGEONS A LILLE

Le dimanche 15 juin 1890, à deux heures au Stand, rue Roland, près de la porte de Canteleu :

Premier prix : Une médaille argent et en espèces 100 francs ; 2e, une médaille argent et en espèces 80 fr. ; 3e, une médaille argent et en espèces 50 fr. ; 4e, une médaille bronze et en espèces 30 fr. ; 5e, une médaille bronze et en espèces, 20 francs.

Trois pigeons à 15 mètres, barrage à 18 mètres.

Entrée par tireur : Dix francs (les 3 pigeons compris).

Poule d'essai de une heure à deux heures.

## CHRONIQUE RÉGIONALE

*Hommage au Préfet du Nord*

Une délégation du Conseil général du Pas-de-Calais, composée de M. Hurel lugache, doyen d'âge et de MM. Dupuis, Bréard, Petit, Delapouvre, Dewavrin, a offert à M. Vel-Durand, préfet du Nord, un magnifique bronze d'art représentant David terrassant Goliath, en reconnaissance de nos services qu'il a rendus au parti républicain pendant son séjour dans le Pas-de-Calais.

Nous félicitons le Conseil général du Pas-de-Calais de cette excellente idée.

## Chronique locale

### ROUBAIX

**Un accident rue de la Redoute.** — On déclare qui aurait pu avoir des suites plus graves encore, s'est produit samedi après-midi à deux heures, chez M. Auguste Lepoutre, rue de la Redoute.

Un graisseur, Fortuné Corbeaux, âgé de 16 ans, demeurant rue de l'Alouette, fort Lepers, était monté sur une échelle pour graisser les ventilateurs, lorsqu'il fit un faux mouvement et eut le bras gauche pris dans les engrenages.

Il a été immédiatement transporté à l'Hôtel Dieu, où un docteur a constaté une fracture du bras.

**Les incendies.** — Dans la journée de dimanche, un nombre d'ivrognes ont été conduits au violon.

Voici les principales arrestations :

Vers huit heures du matin, l'agent Planquette, qui passait par du Sentier, aperçut un grand rassemblement.

Il se dirigea vers cet endroit, et apprit bientôt que le nommé Henri Vannasse, tisserand, âgé de 21 ans, avait battu son père et sa mère.

L'agent s'empara de ce mauvais fils qu'il conduisit au dépôt du quatrième arrondissement.

— A une heure de l'après-midi, le nommé Rémy Demaster, tisserand, âgé de 21 ans, demeurant rue Hoverly, était conduit rue des Arts, dans un complet état d'ivresse.

Vient à passer l'agent Wanin qui relève Demaster qu'il conduisit au dépôt du deuxième arrondissement.

— Vers deux heures et demie, l'agent Wauquier, de service rue Pellart, était requis par un ivrogne qui disait-il avait reçu des coups de son camarade.

Voyant qu'il avait affaire à un ivrogne, l'agent lui a pris poliment de passer son chemin mais celui-ci injuria l'agent et lui témoigna des idées tellement belliqueuses, qu'il a été nécessaire de le ligoter pour le conduire au commissariat. Il s'agit de nommé Alexis Vanzelle, tisserand, âgé de 43 ans, demeurant rue Pellart, au *Canard*.

Dans ces différents individus, les nommés Albert Fiss, mouleur, âgé de 36 ans et Léon Derambure, âgé de 29 ans, tous deux demeurant rue Jacquart passaient dimanche après-midi, rue du Jardin Public, près de la Lys, et ayant rencontré une dame les l'insultèrent d'une façon grossière.

Ces plaisanteries ne goûtèrent pas aux agents qui les conduisirent au commissariat ; deux ivrognes au dépôt du quatrième arrondissement.

Celui-ci après le dimanche assez fort aux deux individus arrêtés plus haut ; il se nomme Auguste Dubrulle, tisserand âgé de 47 ans, demeurant à Tourcoing.

Vers six heures, il passait rue de Lorraine, lorsque, rencontrant une dame, il l'injuria.

Il a aussi été conduit au dépôt.

A dix heures du même dit soir, le nommé Charles Debusckere, apprêteur, âgé de 49 ans, est allé lui-même se constituer prisonnier.

Il était dans un état très voisin de l'ivresse.

***

A une heure du matin, le nommé Maquet, soldat au 3e régiment de chasseurs à pied, en garnison à Tournai, passait rue Notre-Dame, en décrivant force zigzags.

Mal lui en prit. Maquet insultait les passants. Un de ceux-ci ne trouva pas la chose à son goût et prévint un agent de police qui vint l'arrêter.

***

A la même heure, on retirait du canal, au pont de la Gallé, le nommé Louis Vandebulcke, âgé de 25 ans, demeurant à Tourcoing.

Cet individu était passé sur la rive du canal en titubant et était tombé à l'eau.

Heureusement, il en a été quitte pour la peur.

**Concours de pigeons.** — Voici les résultats du concours de Saint-Just organisé par la Fédération roubaisienne, et donné au siège de la Société Union et Progrès, établie chez M. Ramelbach, rue du Jeu-de-Mail.

1020 pigeons. Lâcher le 8 juin 1890, à 6 h. par M. Verplanck, convoyeur-adjoint.

1er prix, Machu ppp. — 2e Drap pp. — 3e Cornuppp. — 4e Vandenbrouck ppp. — 5e A. Matou ppp. — 6e Delessaut ppp. — 7e Robier ppp. — 8e A. Caron ppp. — 9e Dusprets. — 10e E. Dupuis ppp. — 11e Dupuis ppp. — 12e Dubrulle ppp. — 13e Castel pp. — 14e Verhesse ppp. — 15e Vancoste. — 16e Matou pppp. — 17e Carpentier p. — 18e Lonkeu ppp. — 19e Schmitt ppp. — 20e Hollemans pppp. — 21e Mahieu pppp. — 22e R. Salembier ppp. — 23e Lefebvre p. — 24e Hornard p. — 25e Buttiot pp. — 26e Sauvage ppp. — 27e Deconinck ppp. — 28 Desfrennes ppp.

Ely V. Grouillon pp. — 30e Desbarbieux. ppp. — 31e Bécuiger ppp. — 32e Callier p. — 33e Vandrade ppp. — 34e Lefebvre. — 35e Dumortier p. — 36e Bonnet pp. — 37e Vandevelde. — 38e Vanhorsse ppp. — 39e Debouvry ppp. — 40e Delmotte p. — 41e E. Wemaere ppp. — 42e Bellemon. — 43e Buttiot p. — 44e Fiévet p. — 45e Leclercq ppp. — 46e Favrel p. — 47e Bécuiger p. — 48e Hazard p. — 49e Simel p. — 50e Delesclusse. — 51e Rosselle. — 52 Dillard pp. — 53e Gorbusier pppp. — 54e Blomartp. — 55e H. Lonkeu p. — 56e R. Vromant p. — 57e H. Salembier pp.

58e prix, Wolff pp. 59e, Ghesquière p. 60e Deroubaix, 61e, Dutrasne ppp. 62e, Deroo ppp. 63e, Blomart p. 64e, Dupont p. 65e Honoroez ppp. 66e, E. Dupuis. 67e, Herbaut. 68e, Carpart. 69e, Lonfold pp. 70e, André pp. 71e, Bleuse p. 72e, Dacotte p. 73e, H. Vanesse. 74e Delbock p. 75e, Beausire p. 76e, Vandenbrouck. 77e, Petuelle. 78e, Vandaique p. 79e, Bertels p. 80e, Verdonck pp. 81e, Machu. 82e, Houzel. 83e Heskat. 84e, T. Dhalluin p. 85e, Carlier. 86e, Mandelly pp. 87e, Lefebvre p. 88e, Lemaire. 89e, Voisvre. 90e, Voltaire.

91e Dutholl p. — 92e Debavaye. — 93e L. Lefebvre p. — 94e Dupuis. — 95e Dupuis. — 96e J. Ghesquière, p. — 97e Dumenthant, p. — 98e Delcourt. — 99e Lemaire. — 100e Tassart. — 101e J. Stoffin. — 102e J. Stoffin. — 103e Lodam. — 104e Collier.

Poules à 5 fr. hors concours : L. Fromaux. — L. Lecomte. — Mahieu.

1er pigeon contesté à 5 h. 5 m. 57 s.

2e pigeon contesté à 5 h. 12 m. 23 s.

**Concours de Chiens ratiers.** — Le « Ratier Club » avait organisé, dimanche, à trois heures et demie, un concours de chiens ratiers, salle Domitien, rue de Lannoy.

L'assistance était nombreuse. Beaucoup d'amateurs y étaient prêts et le concours a été des plus animés ; il a commencé à quatre heures pour finir à neuf heures. En voici les résultats :

1re catégorie. — Chiens de 1 à 5 kilogs, 9 chiens. — 1er prix, Fairy, 4 M. Lefebvre de Tourcoing, 17 s. ; 2e, Pipo, 3 M. Hoornaert, de Tourcoing, 31 s. 1/2 ; 3e, Pippo, 2 M. Bouchez, de Tourcoing, 36 s. ; 4e, Bill, du Ratier Club, de Roubaix, 1 m. 19 s.

2e catégorie : Chiens de 5 à 12 kilogs, 17 chiens. — 1er prix, Bouchon, 4 M. Lequeux, de Tourcoing, 10 s. ; 2e, Tilly, 2 M. Sayez, de Roubaix, 12 s. ; 3e, Fox, 3 M. Marcouf, de Roubaix, 12 s. 1/2 ; 4e Pirate, 5 Roubaix, 17 s. ; 5e Bouchon, 17 s.

3e catégorie. — Chiens au-dessus de 12 kilogs, 14 chiens. — 1er prix, Fox, 8 M. Etienne, de Roubaix, 7 s. ; 2e, Bill, 1 M. Chaise, de Roubaix, 8 s. ; Sait, 2 s. 1/2 ; 3e, Piston, 4 M. Verhelst, de Lille, 18 s. ; 4e, Fox, M. Lemaire, de Tourcoing, 11 s. 1/2.

Vieux chiens : 1er prix, Fox, 4 M. Lequeux, de Tourcoing, 10 s. ; 2e, Tilly, 2 M. Sayez, de Roubaix, 12 s. ; 3e, Fox, 3 M. Marcouf, de Roubaix, 12 s. 1/2 ; 4e Pirate, 5 Roubaix, 17 s. ; 5e Bouchon, 17 s.

Chiens de sang : 1er prix, Bouchon, 4 M. Lequeux, de Tourcoing, 10 s. ; 2e, Sait, 2 s. 1/2 ; 3e, Piston, 4 M. Verhelst, de Lille, 18 s. ; 4e, Fox, M. Lemaire, de Tourcoing, 11 s. 1/2.

Bottes à lapins : 1 chien. — 1er prix, Marquis, 4 M. Dercke, de Tourcoing, 3 s. ; 2e Fox, 4 M. J. Bécuel, de Roubaix.

Jeu de barrières : 6 chiens. — 1er prix, Tipp, 4 M. Ledan, de Tourcoing, 6 sec. ; 2e, Turc au Ratier Club, de Roubaix, 1 m.

Epoulé : 7 chiens. — 1er prix, Copidon, du Ratier Club, de Roubaix, 15 s. ; 2e, Coquet, 4 M. Denis, de Roubaix, 17 s. ; 3e, Bisck, 4 M. Pontoeuf, de Roubaix, 20 s.

**Abattoir.** — Il a été abattu du 1er au 7 juin :

| | |
|---|---|
| 20 bœufs pour | 20.560 |
| 39 vaches | 19.000 k. |
| 14 taureaux | 6.400 k. |
| 46 moutons | 1.650 k. |
| 116 veaux | 9.120 k. |
| 216 porcs | 19.440 k. |
| 12 chevaux | 3.989 k. |

**Spasmes et Vapeurs**

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irrésistibles, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une affection du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lefébure, dépuratif végétal chaud, le plus incomparable des remèdes connus du bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement des yeux, les maux de tête, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur le Rob Lefébure du sang (44e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Pavan ; Duée et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau, Vanneuville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrier. — A Maubeuge : Liénart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

**Fausse monnaie.** — Il circule en ce moment des pièces de deux francs en dehors à l'effigie de Léopold II, roi des Belges 1866. Ces pièces se reconnaissent facilement à leur surgrainage, au toucher onctueux, ainsi qu'au dessin qui est très grossier et très mal fait. De plus, en les frottant sur un morceau de papier, elles laissent une tache noire.

## TOURCOING

**Société municipale de gymnastique et d'armes.** — Nous avons publié hier la première liste des membres de la société municipale qui répondra à l'appel du comité organisateur de la 2e division fête régionale qui aura lieu à Tourcoing les 24 et 25 août prochain.

Cette fête concours, tout porte à le croire, fera époque dans les écoles de la gymnastique.

Dans la journée d'hier, des sociétés très importantes, ont envoyé leur adhésion.

Nous publierons au fur et à mesure toutes les communications qui nous parviendront.

Nous apprenons que plusieurs sociétés qui jury composé de membres choisis de la «Roubaisienne», il a été procédé au classement de ceux de nos jeunes gens qui, le 1er avril prochain, seront aptes à faire partie de la 20e fête fédérale belge à Verviers.

D'autre part nous croyons savoir que la « Tourcoing » ira le 22 courant, à la fête régionale du Sud-Est belge, qui aura lieu à la Louvière, près Mons, Belgique.

Ainsi qu'on peut en juger notre vaillante société ne perd pas son temps.

**Simple question.** — Un de nos amis et lecteurs nous prie de poser publiquement la simple question suivante :

On se demande comment il se fait que M. C. Scalbert portait le 25 mai dernier, quatre galons d'argent sur son dolman et une dragonne d'état-major à son épée, alors que l'*Officiel* du 4 mai dernier n'en a nommé seulement sa toute récente nomination.

Cette remarque a été faite le 25 mai par des officiers de réserve. Peut-on enfreindre ainsi les règlements militaires ?

**Frandeur.** — Les préposés des douanes de la brigade ambulante de Tourcoing ont arrêté dans la nuit du 7 au 8 courant le nommé Augeste Flipo, âgé de 19 ans, teinturier, demeurant à la Croix-Rouge, qui était porteur de 39,000 allumettes de contrebande.

**Différend entre patron et ouvriers.** — Un différend qui sera sans doute promptement aplani, s'est élevé entre M. Zimmermann et vaillant aux métiers mécaniques. Le différend a pour cause l'établissement d'un nouveau règlement qui, à partir du 1er juillet prochain, ouvrier après une absence non motivée de 6 heures. Le règlement précédent portait que le remplacement de l'ouvrier aurait lieu après un jour et demi d'absence.

**Le blessé de la gare.** — Nous apprenons que l'état de M. Camille Vandevelde, qui a été blessé samedi soir, à la gare de Tourcoing, s'est notablement aggravé dans la journée d'hier.

**Expulsés.** — La gendarmerie de Tourcoing a dirigé sur le frontière, un convoi de 14 expulsés, sortant des prisons françaises.

**AMM. LES MÉDECINS** qui ne consentent pas le Vin de « BANYULS-TRILLES » à nous consulter les goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une bonne hygiène, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

*DANS TOUS LES CAFÉS*

Exiger l'étiquette sur la bouteille

**TRILLES Frères**, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

## WATTRELOS

**Musique municipale.** — L'excellente musique municipale de Wattrelos sur la demande du Conseil échevinal de Mouscron prendra part à la fête municipale de cette ville à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de ville qui doit avoir lieu le 13 juillet prochain.

### L'INFANTICIDE DE CROIX

La fille Duvivier a été amené hier matin à l'infirmerie du dépôt de Lille.

La voiture qui la conduisait était escortée de deux gendarmes à cheval.

## LILLE

*Nouvel incendie rue du Chaudron*

Hier matin, vers trois heures, un nouvel et violent incendie s'était déclaré au département de MM. Vanoutryve frère, cour du Chaudron 6.

Déjà vendredi, un premier incendie qui n'avait pas eu grande importance s'était déclaré dans la même usine, mais ce premier sinistre n'avait nullement causé que des dégâts et il avait été promptement éteint.

Samedi soir, à heures côtés de leur père et d'un de leurs employés, MM. Vanoutryve avaient effectué le paiement de leurs ouvriers qu'ils avaient congédié fusqu'à nouvel ordre, et après s'être assuré de l'entière extinction du feu, ils étaient retournés chez eux, rue du Nouveau Siècle, emportant les clefs de la bâtisse. Ils avaient également pris soin de retirer, les deux pompiers restés à la garde des décombres.

Cette grave imprudence est probablement la cause de ce nouveau sinistre, car il est probable que le feu a dû couver toute la journée de dimanche entre le plafond du premier et le plancher du second étage.

Des voisins rentrant chez eux étaient sur ces vitres minuit, remarquèrent déjà à cette heure une âcre odeur de fumée. Vers trois heures, ils sentirent émoi l'incendie se ranimait avec une violence inouïe.

En peu d'instants les flammes envahirent toute la partie de l'établissement qui fut entièrement détruit.

L'alarme fut donnée par M. Wacquier qui le premier s'aperçut de l'incendie et qui prévint aussitôt le concierge de M. Lefebvre-Ducrocq dont les ateliers sont contigus à ceux de MM. Vanoutryve.

M. Lefebvre-Ducrocq alldé son concierge M. Gosselin, après avoir donné l'alarme aux maisons voisines, organisa immédiatement les premiers secours.

Les pompiers promptement avertis arrivèrent bientôt, mais l'incendie activé par le pétrole et la cire, matières éminemment inflammables, qui se trouvaient dans l'établissement incendié, prit alors des proportions tellement effrayantes que force fut de se borner à protéger les maisons voisines.

On frémit en songeant à l'étendue du désastre qu'aurait produit, si le feu n'était communiqué à tout ce pâté de vieilles maisons qui entourent l'usine, et où l'incendie aurait trouvé, en raison de leur vétusté d'excellents aliments.

Cependant, malgré les torrents d'eau que les pompiers ne cessaient d'envoyer dans le foyer de l'incendie, les flammes bientôt pénétrèrent dans la cave et dans l'une des chambres de la maison occupée par MM. Goudin, Herme et Dubois, fabricants de confections, rue de Tournai, 92, mais fort heureusement on s'aperçut immédiatement de ce nouveau sinistre, et tout danger pût être rapidement conjuré de ce côté.

Une compagnie du 43e de ligne assurait service d'ordre, en remarquait sur les lieux, M. Gallian, commissaire central, M. le commandant du génie Bonnet, M. Druez, commandant et tous les officiers du bataillon des pompiers, M. Lefebvre, inspecteur de police, MM. Halot et Collette, architectes inspecteurs.

A quatre heures la toiture du bâtiment s'effondrait avec fracas. On pût alors attaquer le foyer principal de l'incendie, et quelques minutes plus tard tout danger pour le voisinage était écarté. A cinq heures le feu était éteint.

Néanmoins on continua d'arroser les décombres jusqu'à six heures du matin, heure à laquelle les pompiers se retirèrent.

Un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves s'est produit quelques minutes avant le départ des pompiers. Les deux murs de façade, qui seuls restaient debout, s'écroulèrent avec un bruit épouvantable, manquant d'ensevelir sous leurs décombres, M. Lefebvre-Ducrocq, le lieutenant Bazin et le sergent Hélin qui ne durent leur salut qu'à la fuite rapide qu'ils effectnèrent sous la charbre des machines.

Du côté de la rue, le mur en s'écroulant défonça la toiture de l'atelier du *Petit Nord* sans heureusement blesser personne.

Les pompiers restés en permanence, ne cessent d'arroser les décombres, mais malgré ces soins, le feu s'est ranivré vers deux heures et demie de l'après-midi et a détruit une partie de l'escalier et du palier qui étaient restés intacts.

A cinq heures deux pignons qui restaient encore debout ont commencé à leur tour, entraînant avec eux, deux grandes poutres qu'ils soutenaient.

Une partie des briques sont tombées sur le lanterneau d'un atelier de M. Lefebvre-Ducrocq, y causant pour 600 francs de dégâts, sans heureusement blesser personne et à Dunkerque quand de la nouvelle Vandebocquerde, Frédérica, âgée de 41 ans, femme Vanzellghem cabaretière, demeurant à Dunkerque qui dit le 25 juin, le 25 juillet avait été condamnée le 20 février 1889 par le tribunal correctionnel de Gand à 18 mois d'emprisonnement pour excitation de mineurs à la débauche, du temps où elle tenait un cabaret dans cette ville.

*Mauvais sujets.* — Plusieurs gamins ont été surpris au moment où ils cherchaient à fouiller les boîtes aux lettres qui y sont notamment rue Royale. L'un d'eux, le nommé M... a pu être arrêté par l'agent du quartier, qui l'a conduit devant M. Duquesnoïère, commissaire de police, qui a fait connaître les noms de ses camarades.

Après une verte admonestation, ces enfants ont été remis à leurs parents.

*Chronique maritime.* — Le steamer « Président-Leroy-Lallier, compagnie générale des bateaux à vapeur à hélice du Nord, directeur M. Dubuisson, a mis en mer le 8 juin de Bordeaux, allant de Marseille et Cette à Dunkerque.

Le steamer « Morlaïnan », compagnie générale, directeur M. Dubuisson, a mis en mer, mis en mer le 9 juin à Bordeaux, allant de Dunkerque au Algérie.

Le 4 mâts « Nord », maison Bordes, allant de Newcastle à Valparaiso, pour charger en nitrate pour Dunkerque, effectuant son premier voyage, a été rencontré le 12 mai par 40° de latitude et 30° de longitude.

Le st. ang. « Thertondale » allant de La Plata à Dunkerque, a passé le 5 juin à Madère.

— Les 4 mâts « Tarapaca » (A. D. Bordes) agent, M. Leguerhic a été mis en mer de la Tyne le 8 juin allant à Iquique charger en nitrate.

Le navire français « Caroline » a également été mis en mer le 7 juin de la Tyne allant à Dunkerque.

Le navire français « Carioca » (A. du Bordes) agent M. Leguerhic est passé à Prawle-Point le 8 juin allant d'Iquique à Dunkerque.

Le 3-mâts « Antonin » est arrivé à Dunkerque le 9 juin.

Le navire hollandais « California » d'Iquique à Dunkerque et le navire norvégien « Leward », de Rosario à Dunkerque, avec maïs, sont partis de Falmouth le 7 juin.

Le steamer français « Cordoba », (Chargeurs-Réunis), parti de Montevideo avait à bord des bêtes à laine, 1,790 t. diverses marchandises pour Dunkerque ; 100 balles de laines et 310 t. diverses marchandises pour le Havre.

Le steamer français « Ville de Brest », 675 tonneaux net, construit à Sunderland en 1862 pour la Compagnie Havraise péninsulaire, agents MM. Lemaire, Frères, a été vendu au Havre pour Constantinople.

Il aura Marseille comme port d'attache et continuera à battre pavillon français.

## PAS-DE-CALAIS

### SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN HOUILLER DU PAS-DE-CALAIS

**Réunion de Drocourt**

Dimanche soir, vers 4 heures, environ 250 mineurs étaient réunis dans la salle du sieur Jean-Baptiste Léquindre, cabaretier à Drocourt.

Lamendin, le sympathique secrétaire-général du Syndicat des mineurs, y a pris la parole et en termes très clairs et précis, a rendu compte des travaux des Congrès de Saint-Etienne et de Jolimont (Belgique).

Il a ensuite abordé la question des grèves et blâmant celle entreprise dernièrement par quelques agitateurs, il a déclaré que les mouvements de grève ne devaient être provoqués qu'après un mûr examen et avoir fait l'objet d'une grande réflexion.

Ceci ne suffit pas encore, dit-il, car il faut encore que grève puisse être profitable à l'ouvrier qu'elle soit quasi générale ou tout au moins qu'elle s'étende dans tout un bassin; les grèves partielles ont toujours été et seront toujours préjudiciables aux intérêts des travailleurs.

Puis Lamendin, après avoir fait remarquer que les mineurs anglais puisent leur force de résistance, vis-à-vis du capital, dans leur puissante organisation ouvrière il ajoute qu'en France le principal élément, l'élément nécessaire, indispensable est le groupement de la masse des travailleurs — syndiquons-vous de suite, dit-il, et suivez tous le mouvement qui pousse notre génération vers les idées d'association et de mutualité.

En terminant, le secrétaire général du syndicat invite les ouvriers non syndiqués à se

## LE NORD

**Wattignies.** — Un de nos correspondants demeurant à l'Arètrépen, nous fait remarquer son grand étonnement d'avoir vu les pompiers assister à la procession et escorter le dais au sein du chœur de l'église.

L'autorité supérieure autorise-t-elle le lieutenant Florent Durier à faire prendre à ses hommes les armes du gouvernement, surtout lorsque la compagnie ?

**Annœullin.** — Un bien triste accident est venu plonger dans la douleur, la famille de M. Rogeau, fabricant d'huiles à Annœullin.

Hier, vers une heure et demie de l'après-midi, un de ses ouvriers était soulevé au moyen d'un cric, un tourd cassé, afin d'en graisser les roues.

Obligé de quitter un moment son travail, pour chercher la boîte à graisse, le jeune Rogeau en profite pour venir se rouler sous le véhicule.

Tout à coup, par une fatalité inconcevable, le cric glisse, le camion retomba lourdement sur l'enfant, et l'une des roues lui broya la tête.

M. le docteur Delcroix appelé en toute hâte, ne put que constater le décès. L'on juge du désespoir des parents à la vue de ce terrible malheur.

**Seclin.** — *Un site pittoresque.* — La gendarmerie a procédé, samedi dernier, à l'arrestation du sieur Florimond Souflet, âgé de 19 ans, journalier, au hameau du Riez, pour divers attentats commis sur des fillettes de 8 à 10 ans.

Cet ignoble personnage, qui vit maintenant avec une femme Elisa Belfe, âgée de 50 ans, a été mis à la disposition du procureur de la République.

### VALENCIENNES

*Accidents.* — Un de ces mille jeux imprudents auxquels s'adonnent les gamins livrés eux-mêmes, vient de déterminer un cruel malheur.

Jeudi, un petit garçon de dix ans et demi, Joseph Dubois, jouant avec ses camarades sur la place de l'Esplanade, entreprit de grimper comme au mât de cocagne, le long de la perche dressée pour les tirs à l'arc.

Arrivé à une certaine hauteur, il voulut descendre précipitamment en se laissant glisser : il tomba sur le sol à plat ventre et y resta étendu gravement blessé.

Transporté chez ses parents, rue des Anges il ne tarda p